

**Service instructeur**

DIRT - Direction des routes

**Service consulté**

Direction des Finances

Direction Europe, Attractivité et Aménagement

**POLITIQUE A08 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AUX COLLECTIVITES  
LOCALES  
AFFECTATION D'AUTORISATION DE PROGRAMME 2018  
AU TITRE DU DISPOSITIF D'AIDES A L'AMENAGEMENT DES ROUTES  
DEPARTEMENTALES**

Résumé : Attribution de subventions aux collectivités dans le domaine de la voirie. Affectation d'un montant de 13 165 € pour 2 dossiers au titre de l'Aménagement des Routes Départementales au bénéfice de Mulhouse Alsace Agglomération et du Syndicat de Communes de l'Île Napoléon. Ces subventions ont fait l'objet d'un avis favorable de la 3<sup>ème</sup> Commission réunie le 16 octobre 2017.

Dans le cadre des programmes de subventions de la politique A08, l'affectation de l'autorisation de programme à hauteur de **13 165 €** est proposée pour les dossiers relevant du dispositif d'aides à l'aménagement des routes départementales, tels que détaillés dans les tableaux joints en annexe au présent rapport.

La Commission Routes, Voirie et Infrastructures chargée de l'examen de ce programme a émis un avis favorable pour la prise en compte de ces opérations le 16 octobre 2017.

Mulhouse Alsace Agglomération (M2A) et le Syndicat de Communes de l'Île Napoléon (SCIN) ont transmis la facture et/ou l'ordre de service de démarrage des travaux.

Au vu de ce qui précède, conformément au règlement financier départemental, je vous propose :

- d'accorder une subvention de **10 068 €** au bénéfice de M2A pour l'aménagement de la RD 468 à HOMBOURG, qui fera l'objet d'un versement unique en fin d'opération ;

- d'accorder une subvention de **3 097 €** au bénéfice du SCIN pour l'aménagement d'un carrefour sur la RD 422 (rue Principale, devant la mairie) à BALDERSHEIM, qui fera également l'objet d'un versement unique en fin d'opération ;
- d'approuver l'affectation de l'autorisation de programme de la politique A08, millésime 2018 des opérations à hauteur d'un montant de **13 165 €** sur le programme A283, chapitre 204, fonction 628, nature 204142 du budget départemental ;
- de procéder au versement des subventions suivant les dispositions en vigueur.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT